



Evangelisch-reformierte Kirche Schweiz
Église évangélique réformée de Suisse
Chiesa evangelica riformata in Svizzera
Baselgia evangelica refurmada da la Svizra

3.1.1.1

Synode
du 18 au 20 juin 2023 à Olten

Élection d'un membre de la Commission d'examen de la gestion pour le reste du mandat 2023 – 2026

Proposition

Le Synode élit Corinne Duc membre de la Commission d'examen de la gestion pour le reste du mandat 2023 – 2026.

Berne, le 5 avril 2023
Église évangélique réformée de Suisse

La Commission de nomination
La présidente
Judith Pörksen Roder

L'article 13 du Règlement du Synode stipule :

Composition, élection et durée du mandat

¹ La Commission d'examen de la gestion se compose de cinq personnes appartenant obligatoirement à cinq Églises membres différentes.

² Les membres sont élus, sur proposition de la Commission de nomination, pour une durée de quatre ans ou pour le reste d'un mandat. Ils peuvent être réélus une fois. Le mandat des membres élus pour le reste d'un mandat prend fin après une seconde réélection, au terme de huit années de fonction au plus.

³ Le Synode élit la présidente ou le président de la Commission d'examen de la gestion parmi les membres de ladite Commission. Son mandat ne peut dépasser quatre ans. Si la personne qui préside la Commission d'examen de la gestion atteint durant sa présidence le terme du mandat qu'elle est habilitée à effectuer au sens de l'al. 2 ci-avant, ce dernier est prolongé au maximum de la durée de présidence autorisée.

Actuellement, la Commission d'examen de la gestion se compose des personnes suivantes :

Présidence	Annelies Hegnauer	ZH
Membres	Aude Collaud, pasteure	VD
	Andreas Fuog, pasteur	GE
	Gabriele Higel	SH
	Christoph Zingg, pasteur	GR

Annelies Hegnauer se retire du Synode et donc de la Commission d'examen de la gestion à la fin du mois de juin 2023. La Commission de nomination propose d'élire à la Commission d'examen de la gestion pour le reste du mandat 2023 – 2026 :

Membre	Corinne Duc	ZH
--------	-------------	----